

Merci de
joindre
une photo

Défi Spi 2017

Formulaire d'inscription



Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Garçon / Fille (*)

Adresse :

Informations parents

Père :

Mère

Tél :

Tél :

Mail de contact :

Mutuelle et sécurité sociale

Nom :

N° de contrat :

Tél :

N° de sécurité sociale :

Personne à contacter en cas d'urgence

Père – Mère – Autre (*)

Si « Autre », préciser:

Nom et prénom :

Lien avec le jeune :

Tél :

Autorisation parentale

Je soussigné, Père, mère, tuteur, (*)

- 1) autorise ma fille / mon fils (*) à participer au Défi Spi organisé du 26 au 30 décembre 2017 à l'abbaye d'Orval (Belgique).
- 2) autorise le responsable de l'équipe d'animation, ou les animateurs, à faire pratiquer tout acte médical ou chirurgical en cas d'urgence.
- 3) autorise les membres de l'équipe d'animation ou les autres parents à assurer si nécessaire le transport de mon enfant en voiture.
- 4) autorise la diffusion de photos, vidéos ou tout autre document sur lequel pourrait figurer mon fils ou ma fille dans le cadre des activités du diocèse.(**)
- 5) reconnaît que l'organisation ne serait être tenue pour responsable en cas de perte, de détérioration ou de vols d'objets de valeur.

Fait le à

(écrire à la main la mention « lu et approuvé »)

Signature des parents

* rayez la mention inutile

** rayez si vous ne souhaitez pas donner cette autorisation

Défi Spi 2017



Fiche Sanitaire

Vaccinations : remplir ce tableau ou fournir une copie du carnet de santé

Vaccins obligatoires	Oui	Non	Date du dernier rappel	Vaccins recommandés	Date
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Polyomélite				Coqueluche	
Ou DT Polio				<i>Autres</i>	
Ou Tetracoq					
BCG					

Allergies :

Asthme : oui / non

Médicamenteuses : oui / non

Alimentaires : oui / non

Autres :

Si oui, précisez la nature de l'allergie et la conduite à tenir :

Autres informations médicales à porter à la connaissance de l'organisateur :

(Allergies – Traitement médical – Antécédents médicaux ou chirurgicaux – Maladie chronique...)

En cas de traitement médical, vous devez être en possession de vos ordonnances.

La Carte Européenne d'Assurance Maladie est impérative pour obtenir la prise en charge de vos frais médicaux en Belgique.